

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNI LE 17 DECEMBRE 2009**

L'an deux mil neuf, le dix-sept décembre, à vingt heures quarante-cinq, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, **Etaient présents** : M. LAVERIE Raoul, Maire, Mme EBERHARDT Josiane M. GALY Philippe, M. GRASSET Jean-Paul, M. DEBUCHY Georges, M. DUDRAGNE Jean-Luc, Mme MAREIGNER Muriel, M. HAMELIN Bernard, M. LONGHI Michel, Monsieur BOURDAIS Frédéric, Mme DE LA TULLAYE Patricia.

Etait absents excusés :

Mme HODISTER Martine ayant donné pouvoir à Mme EBERHARDT Josiane
M. CLAUSIER Philippe ayant donné pouvoir à M. GRASSET J-Paul
Mme JAUBERT Stéphanie ayant donné pouvoir à M. GALY Philippe
Mme RICCI Corinne.

M. DEBUCHY Georges a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

INTERCOMMUNALITE

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE DES MOULINS

Afin de modifier le régime fiscal de la Communauté de Communes, il est demandé à chaque commune adhérente de se prononcer sur la modification de ses statuts. Le conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les propositions concernant les modifications suivantes :

A - Groupe des compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

- **Actions de développement économique** : Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire.

B- Compétences optionnelles

Voirie :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

Protection et mise en valeur de l'environnement : Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

Politique du logement et du cadre de vie : Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

.../...

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, d'enseignement et socio-éducatif :

Equipements sportifs et de loisirs

- En matière de développement et d'aménagement, sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

FINANCES

VIREMENT DE CREDITS

Le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le virement de crédits suivant :
Du chapitre 21 - Article 21312 au Chapitre 20 - Article 2031 pour 20 000 €.

SUBVENTION MUNICIPALE

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE D'attribuer une subvention municipale de 90 € à l'association DEMONS ET MERVEILLES.

ADHESION AU CNAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'adhérer au CNAS, association loi 1901 à compter du 1^{er} Janvier 2010.

INDEMNITE D'ADMINISTRTION ET DE TECHNICITE

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer une I.A.T à un agent communal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de créer deux postes d'agents recenseurs et fixe leur rémunération.

DENOMINATION DE VOIES

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de dénommer deux nouvelles voies :

- Chemin de la Grand Cour
- Chemin de la Sente de Coude

INFORMATIONS DIVERSES

M. le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le vendredi 29 janvier 2010 à 19 H à la Maison du Temps Libre.